



39 Rue François de Sourdis  
33000 BORDEAUX  
Téléphone : 05.56.48.10.03 (le matin)  
Fax : 05.56.79.34.70  
Email : contact@bvm33.com

Paiement CB par téléphone et via  
notre site internet  
[www.bvm-huissier-bordeaux.com](http://www.bvm-huissier-bordeaux.com)



Compte bancaire LE CREDIT LYONNAIS  
FR21 3000 0000 0070 9840 G 66  
BIC: CRLYFRPP

Compétence territorial sur l'ensemble  
de la Cour d'Appel de Bordeaux

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE  
COPIE POUR  
INFORMATION**

## SIGNIFICATION DE CONTRAINE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le VINGT QUATRE MAI

Nous, Pascal BACLE, Marie-Laure VANLERBERGHE, Dominique MENALDO, Huissiers de Justice Associés de la SELARL BVM, Société titulaire d'un office d'huissier de justice dont le siège est à Bordeaux (Gironde) 39, rue François de Sourdis, l'un d'eux soussigné

A :

M. BITON Grégory  
né le 12 février 1978 à NANTES  
4 B Lotissement Carbonnier

33670 LE POUT  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

### A LA DEMANDE DE :

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE ET D'ASSURANCE VIEILLESSE, dont le siège social est situé 9, Rue de Vienne à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social  
Élisant domicile en mon étude,

### JE VOUS SIGNIFIE ET REMETS COPIE :

D'une contrainte de Mr le Directeur de l'organisme requérant, ou de son déléguataire en date du 12 avril 2019, portant la référence C32019000851 concernant la ou les périodes suivantes COTISATIONS DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 telle(s) que figurant dans ladite contrainte présentement signifiée.

### ET EN VERTU DE LAQUELLE JE VOUS FAIS SOMMATION DE PAYER LES SOMMES SUIVANTES :

♦ COTISATIONS.....	
♦ PENALITES DE RETARD .....	
♦ CLAUSE PENALE .....	
♦ MAJORATIONS DE RETARD .....	
♦ MAJORATIONS COMPLEMENTAIRES .....	
♦ FRAIS ACCESSOIRES .....	
♦ FRAIS EXECUTION TTC .....	
♦ Emolument Proportionnel (art. A444-31 C.Com.) .....	
♦ Coût de l'acte ttc .....	
A DEDUIRE LE(S) ACOMPTE(S) REÇU(S) .....	

2 901,50  
249,44

POUR MEMOIRE

94,63  
71,98

3 317,55

SOLDE A PAYER en Euros

Voir les modalités de paiement ci-après.

Détail des cotisations	Montant
Cotisation 2017 Régime de Base Tranche 1	1 197,00
Régularisation Cotisation 2017 sur 2016 Régime de	585,00
Cotisation 2017 Régime de Base Tranche 2	272,00
Régularisation Cotisation 2017 sur 2016 Régime de	133,00
Cotisation 2017 Retraite Complémentaire	638,50
Cotisation 2017 Invalidité - Décès	76,00

Détail des majorations

Montant

Majoration 2017 Régime de Base Tranche 1	102,93
Régularisation Majoration 2017 sur 2016 Régime de	36,27
Majoration 2017 Régime de Base Tranche 2	23,38
Régularisation Majoration 2017 sur 2016 Régime de	8,25
Majoration 2017 Retraite Complémentaire	70,25
Majoration 2017 Invalidité - Décès	8,36

Libellé	Montant
Cotisation 2017 Régime de Base Tranche 1	1 197,00
Régularisation Cotisation 2017 sur 2016 Régime de	585,00
Cotisation 2017 Régime de Base Tranche 2	272,00
Régularisation Cotisation 2017 sur 2016 Régime de	133,00
Cotisation 2017 Retraite Complémentaire	638,50
Cotisation 2017 Invalidité - Décès	76,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 901,50</b>
Majoration 2017 Régime de Base Tranche 1	102,93
Régularisation Majoration 2017 sur 2016 Régime de	36,27
Majoration 2017 Régime de Base Tranche 2	23,38
Régularisation Majoration 2017 sur 2016 Régime de	8,25
Majoration 2017 Retraite Complémentaire	70,25
Majoration 2017 Invalidité - Décès	8,36
<b>TOTAL</b>	<b>249,44</b>

### TRES IMPORTANT

Vous pouvez former **OPPOSITION** à cette contrainte dans le délai de **QUINZE JOURS** à compter de la date figurant en tête du présent acte. CE DELAI EST DE RIGUEUR.

Vu la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 et le Décret n°2018-772 du 4 septembre 2018, si vous entendez exercer ce recours, l'opposition doit être formée auprès du Tribunal de Grande Instance, Pôle Social, situé dans le ressort de votre domicile, à savoir : BORDEAUX CEDEX (33063), 72 Rue Lecoq - CS61931 Espace Rodesse .

Conformément à l'article R133-3 du code de la sécurité sociale : « Le débiteur peut former opposition par inscription au secrétariat du tribunal compétent dans le ressort duquel il est domicilié ou pour les débiteurs domiciliés à l'étranger, au secrétariat du tribunal compétent dans le ressort de l'organisme créancier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au secrétariat dudit tribunal dans les quinze jours à compter de la notification ou de la signification. »

A peine d'irrecevabilité de l'opposition, je vous rappelle que conformément à l'article R133-3 du code de la sécurité sociale, « l'opposition doit être motivée ; une copie de la contrainte contestée doit lui être jointe. Le secrétariat du tribunal informe l'organisme créancier dans les huit jours de la réception de l'opposition. La décision du tribunal, statuant sur opposition, est exécutoire de droit à titre provisoire. »

A défaut d'opposition, la contrainte décernée comporte tous les effets d'un jugement et confère notamment le bénéfice de l'hypothèque judiciaire.

L'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement d'une indemnité à l'autre partie.

### MODALITES DE PAIEMENT

Tous les paiements doivent être effectués entre les mains du GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE « GLOBAL LEX PARTNERS », 16 rue de la Banque- 75002 PARIS, en rappelant les références suivantes : 33GLP1901845 :

- Par virement sur le compte bancaire dont les coordonnées sont les suivantes :  
IBAN FR23 4003 1007 5000 0044 3237 D79,  
BIC : CDCGFRPP.
- Par carte bancaire (par téléphone) au 01 42 60 39 25.
- Par carte bancaire sur le site internet sécurisé : [www.globallexpartners.com](http://www.globallexpartners.com) à l'aide des

**Avis d'opération de virement**

Compte-rendu de votre ordre n° 783034  
enregistré le 17/06/2019 à 12:10

Imprimé le 17/06/2019 à 12:11

Montant	<b>3 317,55 EUR</b>
Date demandée	<b>17/06/2019</b>
Etat	<b>Exécuté</b>

**COMPTE A DEBITER**

Compte	<b>19441 000200740 01 C/C Contrat Pro Agriculture AQUAPONIE DEVELOPPEMENT CIC CREON</b>
Intitulé	<b>VIR REGUL URSSAF 33GLP1901845</b>

**BENEFICIAIRE A CREDITER**

Compte	<b>GLOBAL LEX PARTNERS FR23 4003 1007 5000 0044 3237 D79 CAISSE DES DEPOTS ET BIC : CDCGFRPPXXX</b>
Motif	<b>33GLP1901845</b>
Référence	<b>VU91682AC0LPQE01</b>

*Cet ordre de virement a été traité selon vos conditions tarifaires habituelles.*

*Les informations incluses dans le présent compte-rendu sont de nature confidentielle et sont à l'usage exclusif du donneur d'ordre.*

*Toute reproduction partielle ou totale de quelque manière ou procédé que ce soit ne saurait engager la responsabilité de la banque.*